



Perspective Anne et Pierre de COQUERAUMONT pour Val de Loire 2006



Perspective Jean Marc MAÛPOU pour les Castors d'Anjou 2006

Vue aérienne AIR PAPILLON 2007

Perspective Lionel VIE pour Bernard Jambert 2006



Perspective Jacques LEPELLETIER pour Habitat 49 2007

Réaliser un nouveau centre

Dans le cadre de sa politique en matière de services et d'habitat, la commune de CHAMPIGNE a décidé d'engager l'aménagement du Domaine de la Coudre. Cette opération de centre bourg consiste essentiellement à reconverter en quartier urbain un terrain où étaient installées des serres horticoles.

Le projet d'aménagement se définit à travers quatre orientations :

- Redonner sa compacité au village en concentrant le développement du bourg autour d'un point central.
- Confirmer la diversité des fonctions du bourg de CHAMPIGNE (espace libres, espaces publics)
- Maîtriser la croissance de la population. Il s'agit de programmer l'urbanisation dans le temps et dans l'espace.
- Apporter une mixité des formes bâties (le petit collectif, la maison de ville et le pavillonnaire.)

Le Domaine de la Coudre doit permettre de prolonger le cœur du village, d'en diversifier le tissu urbain et fonctionnel, et de conserver la mémoire de l'occupation horticole. A terme 164 logements et un équipement publics seront construits sur une période qui s'échelonne de 2005 à 2017.



Collectivité locale	Ville de CHAMPIGNE
Aménageur	SODEMEL
Urbaniste	Atelier 8 1/2
Maîtrise d'oeuvre	CARRE
Date	en cours
Programme	164 logements dont 4 îlots collectifs de 50 logements, 11 parcelles locatifs sociaux, 41 maisons de ville, 62 logements individuels, 1 îlot pour la future mairie
Surface	12 hectares
Montant de l'opération	4M euros



VUES PERSPECTIVES

Perspective Jacques LEPELLETIER pour Habitat 49 2007

